

(F) Vaccination contre la rougeole (UK- measles, D-Masern, I - morbilli, E - sarampion)

Le virus de la rougeole est cinq ou six fois plus contagieux qu'une grippe saisonnière, et des cas de contamination sont régulièrement déclarés. Les conditions de coexistence à l'Université, où se réunissent de grandes quantités de personnes, sont particulièrement favorables à une exposition: une seule personne, contagieuse avant l'apparition des symptômes, suffit à exposer l'ensemble des personnes réunies dans un auditorio.

Malgré sa réputation, cette maladie n'est pas bénigne pour une population de jeunes adultes chez qui elle peut provoquer des complications telles que la pneumonie ou l'encéphalite.

La vaccination (deux injections à un intervalle minimum d'un mois) est vivement recommandée si l'on n'a pas eu la maladie. Elle permet de se protéger mais aussi d'éviter que l'on contamine des personnes qui pour des raisons médicales ne peuvent pas se faire vacciner (nourrissons, femmes enceintes ou personnes présentant un déficit immunitaire).

Pour une étudiante ou un étudiant, la vaccination est une façon d'éviter tout risque d'éviction du lieu d'études (jusqu'à trois semaines) que le médecin cantonal doit prononcer en cas d'exposition à la rougeole, même en plein semestre ou en période d'examens!

Les personnes se sachant particulièrement vulnérables ou que cette maladie inquiète, peuvent obtenir une première information aux références encadrées ci-dessous.

(UK) Measles vaccination (F- rougeole, D-Masern, I - morbilli, E - sarampion)

The measles virus is five or six times more contagious than seasonal flu and cases of infection are regularly declared. The conditions of coexistence at the University, which brings large numbers of people in contact with one another, are particularly favourable to exposure: it takes only one person, contagious prior to the appearance of symptoms, to expose everyone present in an auditorium.

Despite its reputation this illness is not benign for a population of young adults among whom it can cause complications such as pneumonia or encephalitis.

Vaccination (two injections at least one month apart) is strongly recommended for those who have not had the illness. It offers protection and also prevents the contamination of those who for medical reasons are unable to be vaccinated (infants, pregnant women or those with an immunodeficiency).

For a student, vaccination is a way of avoiding all risk of eviction from the place of study (up to three weeks) which the cantonal doctor must enforce in cases of exposure to measles, even in the middle of a semester or an examination period!

Individuals knowing themselves to be particularly vulnerable or who have concerns regarding this illness can obtain immediate information from:

Information

Accueil Santé / Health reception – UNIL: tel. 021 692 25 77 - accueilsante@unil.ch.

Sanimédia-Etat de Vaud: www.vd.ch/fr/themes/sante-social/prevention/maladies-transmissibles

Vaccination

Votre médecin traitant est à même de vous vacciner - Your GP is able to vaccinate you.

Deux autres possibilités sont ouvertes à proximité de l'Université / Two other possible solutions are available near the University:

Policlinique médicale universitaire - Rue du Bugnon 44 - 1011 Lausanne

Lu/Mon au Ve/Fri 12h30- 16h00 et Samedi matin/Saturday am 8h00-11h00

Vidymed, Route de Chavannes 11 - 1007 Lausanne / 7h00-21h00 tous les jours/every day

UniSEP (Service de sécurité, environnement et prévention)

Tél. 021 692 25 70

Courriel unisep@unil.ch

Site WEB <http://www.unil.ch/unisep>